

**PAROISSE SAINT JOSEPH EN PAYS DE FAVERGES**  
**REUNION DE L'EQUIPE D'ANIMATION PASTORALE**  
**MARDI 3 JUIN 2025**

Etaient présents :

Le père Laurent CROS,

Aurélie CATTANEO, Véronique FOLIGUET, Nicole GUILLELMIER, Robert MARECHAL

Après la prière commune, le Père Laurent ouvre la séance de cette rencontre de l'E.A.P. à 9h30 dans une des salles du presbytère de Lathuile.

**CALENDRIER DES ACTIVITES ET CELEBRATIONS :**

Les membres de l'E.A.P. examinent le calendrier des activités et célébrations prévues jusqu'à fin septembre 2025.

**LOCAUX PAROISSIAUX DE DOUSSARD :**

-Il est rappelé que la paroisse dispose dans le nouveau bâtiment du Pôle Santé de Doussard d'un appartement de 47m<sup>2</sup> sous les combles (3<sup>ème</sup> niveau), d'une salle de 66m<sup>2</sup> (au rez-de-chaussée) avec entrée indépendante et 2 places de parking privé. La remise des clés de l'appartement a eu lieu le 14 mai 2025 et celle de la salle aura lieu le 4 juin 2025.

-Une Assemblée Générale constitutive du syndic a eu lieu lundi 2 juin 2025, de 17h30 à 21h. Le syndic de copropriété désigné est Peak Immobiler et la représentante pour ce bâtiment est Laura. L'assemblée est constituée des 12 copropriétaires (11 étaient présents), dont 4 dispose d'un appartement au 3<sup>ème</sup> niveau ; Santé Alp conserve un appartement qu'il a donné en location. Huit professionnels de santé (dentiste, ostéopathe, kiné, infirmières, audio prothésistes, optique, podologue, médecine du sport...) disposent d'un plateau à aménager et certains seront loués à d'autres professionnels ; ainsi une douzaine de professionnels de santé devraient être présents. La plupart commenceront leur activité début août 2025.

L'assemblée a débattu de 28 points à l'ordre du jour, certains aspects étaient purement formels et la plupart concernant les parties communes et essentiellement les cabinets médicaux. Des discussions ont notamment eu lieu sur :

\*le référent sécurité pour les aménagements des cabinets médicaux et leur conformité par rapport à la législation

\*sur le budget et la fréquence de l'entretien et du ménage des W.C. et des escaliers (prévus 2 fois par semaine dans le devis)

\*les enseignes vitrines et la signalétique

En principe la paroisse n'est concernée par le syndic que pour l'appartement. La salle étant indépendante avec un accès particulier, n'aurait pas à être impactée par les dispositions du syndic de copropriété.

Le budget prévisionnel des charges s'élève à un montant annuel de 21 000 à 22 000€ qui sera réparti par tantièmes. L'appel des charges s'effectuera en juin, octobre et décembre 2025 puis avril 2026. Le règlement s'effectuera par prélèvement ou par virement bancaire. L'exercice s'étalera de juin 2025 à juin 2026.

La réunion de l'assemblée générale doit avoir lieu chaque année à Doussard. Il a été proposé qu'elle puisse se tenir dans notre salle paroissiale. Le Père Laurent acquiesce, mais moyennant une participation financière de la copropriété.

-Pour la dénomination de la salle évoquée lors de la dernière réunion, il est retenu le nom de sainte Marie de.... (dont la qualification devra être précisée lors d'une prochaine réunion).

-Compte-tenu de la difficulté de trouver un prêtre en retraite pour occuper l'appartement, il est envisagé de le proposer à la location auprès d'une agence (Fantin ou M2B...) pour septembre 2025, compte-tenu des charges qui vont être appelées dès juin 2025.

-Pour l'aménagement, il convient d'envisager dès maintenant l'équipement de la cuisine (peut-être auprès d'Ikea) en faisant appel à un installateur professionnel (à voir avec Nicolas Guillermier).

Pour la salle, il conviendra de commander plus tard : tables et chaises, auprès des établissements Bruneau. Il faudra aussi prévoir d'ajouter 2 tables pour la salle du presbytère de Lathuile.

-Pour les activités de cette salle, il est envisagé l'organisation :

\*d'une permanence une fois par mois, de 10h à 12h (avec Nicole)

\*d'une célébration de messe une fois par mois, de 9h30 à 10h

\* de l'accueil des familles pour les funérailles.

### **AUTRES TRAVAUX A PREVOIR :**

Il convient de prévoir avec la mairie de Doussard :

\* de remplacer le système de fermeture des portes latérales de l'église

\* la sécurisation de ces accès latéraux dont les marches sont disjointes

\* de mettre la rambarde du balcon de l'église aux normes de hauteur.

### **DEVENIR DU C.P.P. :**

Les membres de l'E.A.P. évoquent la question du devenir et de la forme future du conseil pastoral paroissial qui n'apporte plus satisfaction. Le C.P.P. est normalement un lieu de propositions avec une représentation des activités de la paroisse. Or, on constate qu'actuellement, il n'est rien apporté de positif et il y a une réelle difficulté à trouver des personnes actives et disponibles souhaitant s'investir dans les activités de cette instance. Le C.P.P. comportait jusqu'à présent une représentation des clochers, mais il est désormais admis la réalité d'une seule paroisse et cette représentation des anciennes paroisses n'a plus lieu d'être, d'autant qu'elle est aussi composée de personnes siégeant dans cette instance depuis de nombreuses années.

Il est donc proposé de suspendre durant une année, la réunion du C.P.P., afin de se donner le temps nécessaire de la réflexion.

Véronique craint un désinvestissement des personnes et la difficulté ensuite de reconstruire, peut-être faudrait-il plutôt refixer des objectifs à cette instance.

### **SONORISATION DES EGLISES DE LA PAROISSE :**

Il est rappelé que peu à peu des travaux d'amélioration de la sonorisation de nos églises sont déjà intervenus sur Doussard et Lathuile, puis cette semaine dernière dans l'église de Giez, et des études ont été demandées pour les églises de Montmin et de Seythenex. Ces travaux sont indispensables pour une sonorisation efficace et adaptée pour le travail des officiants et le confort des fidèles.

## **LINGETTES PAROISSIALES POUR LES LUNETTES :**

Lors de la dernière réunion de l'E.A.P. sur proposition du Père Laurent, il avait été envisagé de faire fabriquer des lingettes (pour nettoyer les lunettes) qui seraient proposées aux paroissiens.

Plusieurs fabricants ont été contactés :

-Une première proposition de lingettes microfibres 17x18cm, impression en quadrichromie, sur un prix unitaire de 1,59€ HT sous emballage plastique ou 1,45€ HT sans emballage, avec une quantité minimum de 500 exemplaires.

-Une deuxième proposition de lingettes de 13x13cm au prix unitaire de 0,09 € HT ou 0,10€ TTC

Le Père Laurent signale que Marcel Maniglier aurait des propositions plus intéressantes. Il est donc convenu de lui demander de nous les apporter.

Ces lingettes comporteraient sur une face la photo de saint Joseph (d'après la statue située dans l'entrée de l'église de Faverges) et sur l'autre face une parole de l'Evangile avec... un brin d'humour.

Ces lingettes seraient proposées gratuitement moyennant une obole laissée à l'appréciation de chacun.

## **REUNION DU CONSEIL ECONOMIQUE :**

Les membres de l'E.A.P. reviennent sur la tenue du conseil économique qui s'est déroulée le 25 mai dernier. La composition du conseil économique a été entièrement renouvelée et s'est réunie dans une bonne ambiance de travail. La présentation des comptes fut claire et très complète et révèle une gestion bonne et saine de la paroisse. Le Père Laurent salue le travail efficace assuré par Pierre Cantin, le trésorier et Nicolas Guillermier.

Une présentation simplifiée de ces comptes sous forme de graphiques sera effectuée dans la feuille paroissiale.

## **NOUVEAU BULLETIN PAROISSIAL :**

Un nouveau bulletin paroissial intitulé « Les Sources » paraîtra en septembre et tous les trimestres sous forme d'un tryptique sur papier glacé de 150g. Il remplacera le journal Horizons 210 + dont le dernier numéro paraîtra en juin 2025. La paroisse ayant décidé de mettre fin au contrat de partenariat avec le groupe Bayard, qui entraînait un déficit trop important pour la paroisse.

Afin de préparer la sortie de ce nouveau bulletin, il est convenu de réunir les membres de l'E.A.P. et le groupe de rédaction pour définir le type de communication et les formes des articles à venir (thèmes, typographie, iconographie, nombre de mots...) et préparer le « chemin de fer » de ce prochain numéro à paraître en septembre 2025.

Il est encore rappelé que ce numéro sera envoyé à tous les abonnés de l'année liturgique pour un coût de l'ordre de 450€ (soit 2,78€ l'envoi unitaire) ne pouvant disposer d'un tarif d'envoi groupe en nombre (avec moins de 300 envois).

Ultérieurement ce bulletin sera à disposition gratuitement dans les églises de Doussard et de Faverges et ne sera envoyé que sur demande moyennant une participation de 15€ par bulletin.

La réunion aura lieu à la maison paroissiale de Faverges le mercredi 9 juillet à 18h.

## **PELERINAGES :**

Il est rappelé les petits pèlerinages paroissiens déjà programmés :

-mardi 15 juillet 2025 sortie à la chapelle des Vernettes (près de Bourg Saint Maurice) prévoir une montée d'1h à la chapelle)

-jeudi 18 septembre 2025 : pèlerinage à Ars

Il est indiqué la possibilité de participer à un pèlerinage du Jubilé des catéchistes , samedi 5 juillet 2025 à Notre Dame de Myans. Les personnes concernées pourront s'inscrire auprès du diocèse jusqu'au 15 juin 2025.

-le Père Laurent évoque l'idée de proposer un pèlerinage à Rome du 6 avril au 11 avril 2026. Le prix ttc serait d'environ 1250€

-il est encore suggéré l'organisation d'une journée « sur quelques traces de saint François de Sales dans le bassin Annécien » qui pourrait se faire en septembre 2026.

### **CHAPELLE DE L'EHPAD DE FAVERGES :**

L'association des « Amis de Saint Ruph » envisage de contacter le maire de Faverges pour une remise en état de la chapelle de l'EHPAD de Faverges. Le Père Laurent montre des photos de cette chapelle dont l'état nécessite d'importants travaux, dont le coût serait de l'ordre de 150 000€. De plus l'accès restera impossible pour la plupart des résidents de l'EHPAD. La célébration des messes a lieu dans la grande salle de la maison de retraite. Le coût de rénovation est élevé pour intégrer la chapelle dans le cursus du festival des chapelles, avec une messe annuelle. Il convient donc d'attendre la réponse du maire après l'intervention de l'association des Amis de Saint Ruph.

A l'issue de cette réunion, Robert informe les membres de l'E.A.P. que sa mission se terminera fin juin 2025 après ces six années d'activités qu'il a apprécié et lui ont beaucoup apporté, ainsi qu'il l'a écrit dans un article à paraître dans Horizons 210+ de juin 2025. Nicole confirme qu'elle a également décidé d'arrêter sa mission à l'E.A.P. Le Père Laurent tient à remercier Robert et Nicole pour tout le travail assuré, en remerciant aussi Aurélie et Véronique de poursuivre leurs activités au sein de l'E.A.P. avec lui. Il conviendra aussi d'appeler deux autres personnes.

Plus aucune question n'étant abordée, le Père Laurent clôture la séance et fixe la prochaine réunion au :

**MARDI 22 JUILLET 2025, à 9h30, à la Maison paroissiale de Faverges**